

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION VERIFICATION, UTILISATION EN SECURITE D'ECHAFAUDAGES DE PIED INITIALE OU RECYCLAGE

P.SEC.020b

Page 1 sur 1

PUBLIC

Toute personne débutante ou expérimentée ayant à mettre en œuvre un échafaudage fixe (de pied).

DUREE

Sur 1 jour soit 7 heures de formation initiale ou en recyclage

PRE REQUIS

STAGIAIRE : Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas) Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges

Ne pas être sujet au vertige dans des conditions de travail en hauteur. MATERIEL : Mise à disposition de matériels de d'échafaudages fixes certifiés NF

Les notices du(es) fabricant(s) de ces matériels devront être obligatoirement présentes.

Justifier d'avoir suivi la formation Sensibilisation au travail en hauteur et port des EPI

DATE / LIEU

Date: A définir

Lieu: Sur votre site hors production

OBJECTIF

Permettre au stagiaire d'adopter un comportement responsable lors de la réception, de la mise en œuvre ou l'utilisation d'un échafaudage fixe suivant la recommandation R408.

Maîtriser les règles essentielles de sécurité (travail en hauteur, EPI, dispositifs de protection, Harnais...).

Maîtriser les règles de montage et démontage des échafaudages roulants.

Connaître le contexte législatif au regard du décret N° 2004-924 du 1er septembre 2004.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique). Un livret de formation est remis au(x) stagiaire(s).

Formation pratique avec exercices de montage et démontage d'échafaudages fixes.

SANCTIONS

Attestation de formation.

A l'issue de la formation un avis (d'aptitude ou d'inaptitude) sera donné en fonction du résultat des tests pratiques et théoriques.

CONTENU

	Présentation :	Objectif global de la formation - Généralités - Les accidents.
	Législation :	Responsabilités - Applications des textes - Les normes - Le travail en hauteur - Les contrôles périodiques.
	Les échafaudages :	L'identification des différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
	Mise en œuvre :	La mise en œuvre et l'utilisation des matériels et équipements assurant la sécurité. L'adoption d'un comportement responsable lors de la mise en œuvre ou de l'utilisation d'échafaudages.
	Règles de montage et de démontage :	Choix des appuis -Les contrôles de verticalité et d'horizontalité Le contreventement (rôle et disposition) - Les hauteurs libres - L'installation des planchers - La sécurité des monteurs (individuelle et collective).
	Les moyens de protection :	Les gants - Le casque - La tenue de travail - Les chaussures de sécurité - Le harnais de sécurité.
	Les gestes et postures :	Les principes d'économie d'effort - Les bons gestes et les bonnes postures, adaptés aux manutentions réalisées lors du montage et du démontage des échafaudages.
	Mise en pratique : Echafaudages fixes	Montage et démontage d'un échafaudage roulant. Réception de l'échafaudage fixe avant utilisation (pour chaque stagiaire). PV de réception, rapport de vérification, autorisation d'exploitation, affichage des conditions d'utilisation. Evaluation finale, examen théorique de connaissances.